Diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

Domaine :
Sciences - Technologie - Santé

UFR/Institut :
UPEC - UFR de Santé

Type de diplôme :
Diplôme d'Etat

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 3

Niveau de diplôme :
Bac + 5

Lieu(x) de formation :
Créteil - Campus Henri Mondor

Durée des études :
4 ans

Accessible en :
Formation initiale

Présentation de la formation

- Former des professionnels de santé
- Contribuer au développement de la recherche
- Être capable de travailler en multidisciplinarité
- Faire évoluer les pratiques en s'appuyant sur l'analyse et le raisonnement

Les + de la formation
- L'IUK fait partie de la Faculté de Santé de l'UPEC et donc bénéficie des mêmes apports scientifiques que les autres formations médicales et paramédicales.
- L'environnement est très favorable aux études, avec un pôle étudiant en pleine expansion et un cadre exceptionnel et une ouverture sur l'international.
- Pratique en alternance avec des stages

Capacité d'accueil

29 places

Débouchés professionnels

- Métier (Diplôme d'État) de masseur-kinésithérapeute
- Poursuite d'étude à l'Université

Environnement de recherche

- Des liens forts enseignement, pratique et recherche
- Un rattachement avec des laboratoires et des unités de recherche de l'UPEC

Nos axes de recherches :
- Biomécanique et le métabolisme des tissus
- Exercice et l'activité physique
- Santé des individus et des populations

L'IUK de Fontainebleau considère la recherche comme un socle fondamentale de l'enseignement.

Il s'appuie sur les données de la recherche et par la recherche. Des projets seront proposés aux étudiants pendant leur cursus pour s'initier aux méthodes de la recherche et répondre à des questions dans le champ de la rééducation et réadaptation.
L'institut développe des collaborations avec différents acteurs de la recherche, localement, équipes ou centre de recherche régionaux, nationaux.

Avec la création récente d'une nouvelle discipline universitaire de rééducation et réadaptation (CNU 91), les instituts de formation ont désormais la possibilité de contribuer à la production de la recherche en kinésithérapie.

Organisation de la formation

Les 4 années effectuées à l'IUK sont réparties en deux cycles. La formation est composée d'enseignements théoriques (réalisés en présentiel et à distance) et pratiques. La formation comprend également 1500 heures de stages cliniques qui s'effectuent tout au long du cursus qui se déroulent sur des terrains de stage constitués par les hôpitaux, les centres de rééducation, les cabinets de praticiens ou maison de santé.

L'évaluation des connaissances, des compétences et des aptitudes est continue sur toute la durée du cursus.
Le programme suit le référentiel des instituts de formation et depuis la rentrée 2020, Il s'inscrit dans la réforme des études de santé afin de permettre une mutualisation et des échanges entre les différentes formations en santé au niveau licence puis potentiellement au niveau master.

La formation aboutit à la délivrance d'un Diplôme d'Etat de Masso-kinésithérapie et à 300 ECTS.

Maquette de la formation
Consultez les détails des **2 pages** ci-dessous
Dézoomer 100 %100 % Zoomer
Page précédente Page courante / 1 Page suivante
Télécharger(maquette-kine-25_1738764790250-pdf?INLINE=FALSE)

Stage / Alternance

1 470 heures de stages s'étalent tout au long du cursus. Les 7 stages sont l'opportunité de découvrir différents aspects de l'exercice clinique du kinésithérapeute (salarié, libéral) mais aussi des nombreuses spécialités selon les publics (âges, genre, affections chroniques), les interventions (individuelles ou populationnelles, préventive ou curative), les interventions possibles selon les affections (musculo squelettiques, neurologiques, respiratoire, santé au travail, sport etc.). Les stages cliniques se déroulent à temps plein. La durée des stages varie de 2 à 6 semaines.

Modalités d'admission en formation initiale

Toute personne **ayant validé une première année de licence santé ou un parcours santé** reconnu par l'université Paris-Est Créteil.

Modalités d'admission en formation continue

Les candidats doivent satisfaire à des conditions d'admissibilité (arrêté au diplôme d'état de masseur kinésithérapeute du 02 septembre 2015, article 25). L'admission est prononcée par un jury après un examen de dossier et un entretien. Le nombre de places accessibles varie chaque année selon les capacités d'accueil de l'IUK. Des frais de scolarité complémentaires peuvent être demandés.
Un dossier de candidature est à télécharger et à renvoyer par courriel à l'adresse: iuk@u-pec.fr **entre le 6 janvier et le 15 mars 2025**

Tarifs
Droits universitaires en vigueur

Partenariats

Nous développons un réseau de partenaires privilégiés avec des centres, institutions et cliniciens implantés autour de l'institut. Ils peuvent s'effectuer partout en France. Il est possible de réaliser un stage dans des établissements à l'étranger dans le cadre de conventions spécifiques.

Le financement de l'IUK est réalisé par :
> La région île de France
> Le département de Seine et Marne
> L'université de Créteil

L'institut est affilié au Syndicat National des Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (SNIFMK)

Responsables pédagogiques

Directeur : Pierre Portero
Directeur adjoint : Jean-Philippe Regnaux

Secrétariat

Isabelle Le Henand
Catherine Chandelier
Tél : 01 60 74 68 38 / 68 39
iuk@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
61, avenue du Général-de-Gaulle
94010 Créteil cedex